



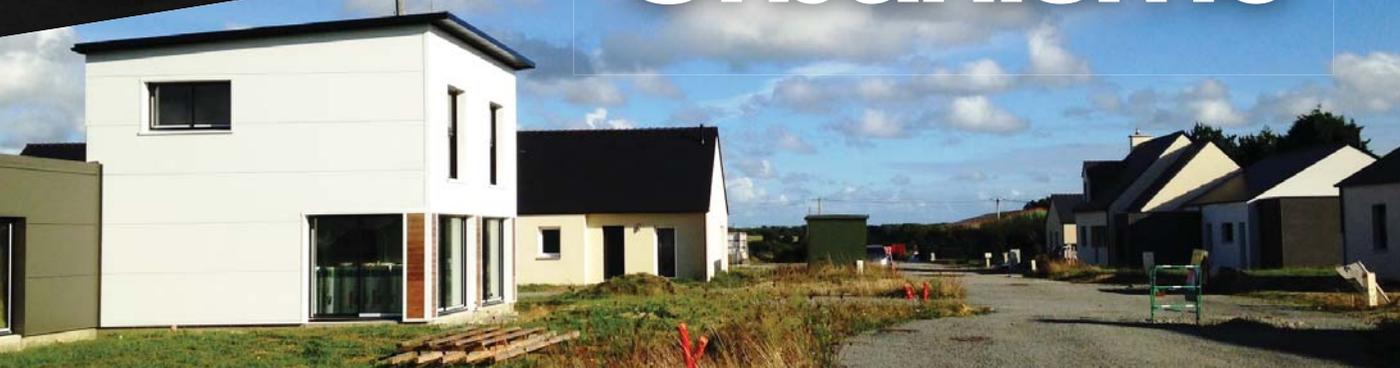
# le mendulphin

BULLETIN MUNICIPAL DE ST MOLF OCTOBRE 2015

98<sup>n°</sup>



## DOSSIER Urbanisme



Fête des battages



Le marché

# Nos partenaires



**ARCHIBAL  
TERRASSEMENT** S.A.R.L.  
tous travaux de terrassement

Spécialiste Aménagement et Mouvement de terrain,  
Défrichage, Dessouchage, Démolition.  
Création d'allée, Enrobé à chaud, Préparation Piscine,  
Vente et livraison de Terre Végétale, Remblais

**Tél : 06 81 44 71 64**

**GUÉRANDE - LA BAULE - SAINT NAZAIRE**

**SARL MONFLIER SACHA**

15, La Croix de Bois  
44350 Saint-Molf  
Tel: 06 73 64 00 85  
Mail: sarl.monflier@yahoo.com



**ENUISIER  
HARPENTIER** [www.monflier.com](http://www.monflier.com)

Le Sel de  
Guérande



Nicolas Arnould et Ursula Weiss  
Pen d'hué · F 44350 Saint Molf  
arnould.weiss@free.fr  
<http://arnould.weiss.free.fr>

La salorge de Rostu



CONTRÔLE CERTISYS

**Couverture - Zinguerie  
Panneaux photovoltaïques  
Bardage : Neuf et restauration**

**SARL DENAIRE**




P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 **SAINT-MOLF**  
**Tél. : 02 40 62 53 07** - Port. : 06 85 50 81 38  
[sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr](mailto:sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr)

**Ghislaine Guy**  
Écrivain

UN POTAGER  
DE DÉCOUVERTE

Le Landor  
44350 St Molf  
06.12.79.39.56

VENTE SUR PLACE TOUTE L'ANNÉE  
ET TOUTS LES JOURS  
DE 11H À 12H30 ET DE 15H À 19H  
Y COMPRIS LE DIMANCHE MATIN

- Légumes oubliés,  
cultivés de façon naturelle
- Livre de recettes de légumes,  
écrit par moi-même en vente ici
- Conseils culinaires



AMISSE ALAIN PAYSAGE

création et entretien de jardin  
élagage abattage clôture dallage

2 RUE DE QUIFISTRE  
BOULAY  
44350 SAINT-MOLF

02.40.62.53.11  
06.98.14.45.54  
mail : [alain.amisse@free.fr](mailto:alain.amisse@free.fr)



## St Molf, une dynamique de projets bien installée



Vous avez encore pu profiter durant cet été d'un grand nombre d'activités proposées par nos associations et animées par les bénévoles mendulphins. C'est la traduction d'un dynamisme toujours aussi présent pour faire de notre commune un lieu d'attraction touristique capable de rivaliser avec nos voisins qui disposent de moyens pourtant bien supérieurs.

La Fête des Battages, qui vient traditionnellement clore la saison, belle réussite malgré les conditions climatiques, en est le meilleur exemple. Encore bravo à tous ceux qui l'ont préparée et qui ont fait preuve d'une grande disponibilité.

Le marché hebdomadaire du mardi matin attire déjà énormément de monde et participe à la renaissance du centre bourg, qui redevient un lieu d'échanges et de rencontres. Emmanuel BIBARD et Valérie PERRARD, qui ont porté ce projet, comptent sur vous tous pour continuer à le fréquenter avec autant d'assiduité toute l'année.

Le Comité Consultatif des Citoyens a apporté une aide précieuse à l'élaboration du nouveau site internet de la Commune, qui viendra renforcer l'information et les systèmes de communication avec la population. Deux autres projets vont être soumis à sa réflexion dans les prochains mois : l'embellissement de la Commune et la sécurité routière.

En matière d'urbanisme, nous lançons le bilan du PLU voté en février 2013, à partir duquel seront présentées plusieurs hypothèses d'évolution de ce document réglementaire. Ces travaux se feront de façon concertée avec l'ensemble des commissions municipales, l'urbanisme traitant de bon nombre d'aspects de la vie communale (déplacements, équipements publics, environnement, habitat, équilibre générationnel, sécurité routière...). Vous trouverez en page 12 une présentation plus détaillée de ce dossier.

Notre belle équipe municipale a encore beaucoup de projets à développer pour donner à notre Commune la place qu'elle mérite au sein de la Presqu'île et du Parc Naturel Régional de Brière.

**Didier PLANÇON**

## Sommaire

Directeur de publication : Patrick BROSSAUD  
 Responsable de rédaction : Valérie PERRARD  
 Assistante de rédaction : Brigitte TESSIER  
 Impression : ADUNAT Communication  
 Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement  
 avec encres végétales.  
 Tirage : 1250 exemplaires

Dépôt légal : Octobre 2015

■ Les actus .....	P.4
■ Infos municipales.....	P.8
■ Dossier .....	P.12
■ Environnement/Cadre de vie .....	P.14
■ Social / Santé .....	P.18
■ Enfance jeunesse .....	P.20
■ Infos pratiques .....	P.24

## Quoi de neuf sur St Molf ?

### Un marché !



Malgré quelques mardis maussades, vous avez déjà été nombreux à goûter leurs produits. Je vous invite à continuer à venir chaque semaine pour faire perdurer votre marché.

Cette place est un véritable lieu d'échanges et de rencontres, alors, n'hésitez pas à en faire profiter vos voisins ou toute personne n'ayant pas les moyens de s'y rendre tous les mardis, bref à vous entraider.

Le succès de votre marché dépend aussi de vous !

En effet depuis le 7 juillet, notre commune a son propre marché. Chaque mardi, retrouvez un artisan fumeur de viandes, un poissonnier, un rôtiiseur, un producteur de légumes bio, un primeur, un crêpier, des produits vietnamiens, une paludière qui viennent vous proposer leurs bons produits. Il s'agit d'une volonté de la municipalité et d'une promesse pour animer le centre bourg.

**TOUS LES MARDIS DE 8H À 13H.**  
Le Marché Mendulphin vous accueille  
tout au long de l'année

**Emmanuel BIBARD**

*Adjoint en charge de la Vie Associative et Sportive et du Développement Touristique*

### Avancée du nouveau site de la Mairie

Comme vous l'avez peut-être constaté, le site internet de la Mairie n'est plus accessible depuis le 15 juillet dernier, en raison d'un piratage. Ce site comportant une faille connue (possibilité de pouvoir le « hacker » en continu), il a donc été impossible de le remettre en ligne.

L'équipe municipale fait le maximum pour que le nouveau site soit opérationnel au plus vite. Une première phase « charte graphique » a été validée fin juin. La deuxième phase, un peu plus longue, puisqu'elle concerne le contenu des rubriques, est bien avancée. Il reste encore des thématiques à approfondir et à compléter pour obtenir un outil pratique et fonctionnel pour tous. Une formation du personnel sera nécessaire pour pouvoir en assurer les mises à jour et un fonctionnement optimal.

#### A SAVOIR

Artisans, commerçants, professionnels de santé : les listes des professionnels mendulphins contenues dans le site ne sont pas exhaustives. Merci de prendre contact avec le service communication de la mairie pour toute information en cas de nouvelles demandes (se munir de justificatifs attestant de la qualité de professionnel), de suppressions ou de modifications.

[communication@saintmolf.fr](mailto:communication@saintmolf.fr)

**Valerie PERRARD**

*Adjoint en charge de la communication*

#### LA PLACE DU MARCHÉ CHERCHE UN NOM ! NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS...

Vous pouvez les transmettre par mail [secretariat@saintmolf.fr](mailto:secretariat@saintmolf.fr), par téléphone **02.40.62.50.77**, par courrier ou en venant directement en mairie.

Toutes les propositions seront étudiées.

### Les gens du voyage

L'équipe municipale a tout mis en œuvre pour éviter une installation de groupes de gens du voyage à St-Molf cette année. Nous souhaitons à cet effet féliciter les agents techniques de la Commune qui ont agi en permanence à la demande des élus pour sécuriser les accès des terrains communaux et en protéger l'entretien. Ces efforts n'ont toutefois pas pu empêcher que trois groupes s'imposent successivement, en août puis septembre, sur un terrain privé du Parc d'Activités du Mès. Pour le 1er groupe, des démarches judiciaires ont été engagées par la SELA, propriétaire du terrain. L'expulsion a bien été ordonnée par le Tribunal de Grande Instance, et notifiée aux services de l'Etat, mais seulement au milieu de la 3ème semaine d'occupation alors que le groupe s'apprêtait à partir. Nous déplorons l'absence de possibilité d'action plus rapide des services de l'Etat pour mettre fin à ces occupations illicites. L'impossibilité de faire respecter la propriété privée et de pouvoir réagir aux incivilités constatées ne peut perdurer. Nous resterons très mobilisés dans les prochains mois pour que cette question soit traitée efficacement par la communauté d'agglomération CAP Atlantique, qui va désormais être compétente tant pour l'accueil des groupes familiaux que des grands passages de gens du voyage.

## Les événements à ne pas manquer

Deux nouvelles activités proposées par l'Amicale Laïque

### ■ 31 octobre

#### Halloween Party

### ■ 21 et 22 novembre

#### Week-end gonflé

### ■ 11 novembre

**Accueil de la commémoration intercommunale de l'Armistice** 14-18, organisée par l'Amicale des Anciens Combattants de St-Molf

### ■ 22 novembre

**11h au Centre Culturel : un jour, 3 événements :**

« Un Arbre pour l'Avenir » : la Municipalité remet un arbre aux nouveaux nés mendulphins  
**Remise des récompenses** aux lauréats du concours Maisons Fleuries 2015  
**Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.** Pour une meilleure organisation, merci de faire part de votre présence en Mairie au 02 40 62 50 77 ou à communication@saintmolf.fr

### ■ 4 et 5 décembre

Téléthon

### ■ 22 janvier

**Vœux du Maire** à la population

### ■ 24 janvier

**Repas des Aînés** mendulphins

## Randonnée pédestre : êtes- vous intéressés ?

Lors du Forum des Associations, un intérêt pour la randonnée pédestre a été fortement exprimé. Pour constituer un groupe sur la commune merci de prendre contact avec Rémi BAZIRE au 06.80.78.78.52. En fonction des inscriptions, une réunion sera organisée pour définir l'organisation de ce groupe.

## Le saviez-vous ?



Une tablette tactile est à la disposition des usagers à l'agence postale.

Fournie par La Poste, elle donne accès à tous les sites et services du groupe (Courriers et Colis, La Banque Postale...), mais aussi au site internet de la Mairie, de l'Office de Tourisme, et de différentes institutions officielles (cadastre, service public, impôts...) Venez la découvrir !

## Que s'est-il passé depuis juin 2015 ?

### ■ *Tout au long de l'été, des Expositions Chapelle St Germain*

La Chapelle St Germain rénovée a permis cette saison de mettre en valeur cinq expositions artistiques de grande qualité qui ont drainé près de **2000 visiteurs**.

#### ● *du 11 juillet au 23 août* « **Les Expos d'Art** »

3 sessions – Tout au long de cette exposition un hommage a été rendu à Monsieur Paul JAMET artiste disparu ayant exposé chapelle St Germain durant de nombreuses années. La commune s'est vue remettre par son épouse et sa petite fille une œuvre représentant la chapelle.



La 1ère session des Expos d'art a permis de découvrir le talent des artistes sculpteurs et peintres du groupe de Madame Maie LORIEUX de Guérande (artiste-sculpteur). Les deux autres sessions ont vu exposer des artistes locaux (peintres, photographe et sculpteur), connus et moins connus, qui ont offert aux visiteurs des œuvres diversifiées de qualité.

#### ● *du 24 août au 13 sept.* « **Mic B expose ses peintures** »

Madame Michelle BOUCAUMONT, artiste turballaise, a illuminé par ses toiles la chapelle d'un festival de couleurs !



#### ● *du 14 au 27 septembre* « **La photographie en noir et blanc** ». L'exposition présentée par le Club Photo de Guérande a mis en avant la magie de la photographie monochrome. (1 photo)

Que tous les artistes et les visiteurs soient remerciés de leur participation et de leur présence sur la commune durant cette belle saison artistique mendulphine.



### ■ *Le 23 août* **La Fête des Battages a soufflé ses 40 bougies**

Tout d'abord, la Fête des Battages, c'est une semaine de préparation, certains tracent les terrains du vide-greniers et des parkings, d'autres montent les chapiteaux et les stands et assurent la logistique. Le jour J, le Bois Pierrot est en effervescence dès 5h30. A l'abri sous leur K-Way, les bénévoles accueillent les 225 exposants qui se réchauffent avec un bon café et des viennoiseries.

Le soleil décide d'être enfin de la fête et nous amène les badauds. La 40ème FETE DES BATTAGES peut « ouvrir ses portes » et les 300 volontaires sont à leur poste. L'exposition des 60 tracteurs, de 1923 à nos jours, la coupe du blé et les battages à l'ancienne ont eu un franc succès. Les animations et les jeux pour petits et grands ont attiré les amateurs qui ont pu aussi se restaurer toute la journée auprès des stands de grillades, gâteaux et crêpes.

Dès le matin, le bagad de Theix arpentait le terrain puis le groupe folklorique d'Arradon nous a régallés avec ses danses régionales. Les chevaux de trait ont offert de belles démonstrations et un carrousel d'exception. Les conducteurs de 4L tout terrain ont divertifié le public



Fête des battages : les Moissons

## Que s'est-il passé depuis juin 2015 ?



Les facéties des 4L

avec leurs facéties sur un parcours très boueux.

Abandonné depuis quelques années, le défilé a été bien accueilli tout le long de son trajet ; une boucle qui l'a amené traditionnellement vers le centre bourg. Ont été chaudement applaudis bagad, danseurs, tracteurs, battoux, chevaux de trait, poneys, ânes, 4L et bien sûr les chars mendulphins : une scène villageoise autour du moulin de Kerhué, la tour des feux de la St Jean du Comité des Fêtes avec leurs pompiers, et les percussions du Club Juniors.

Le midi, 420 personnes ont dégusté sous le soleil le repas « moules frites » ; hélas dans la soirée, le

mauvais temps était de retour mais 400 amateurs se sont régalés avec le traditionnel pot au feu. Le groupe Stéatrice animait les repas.

Une centaine de courageux ont assisté aux concerts de « Blain-Ley-sour » et de « kervegan's » ; quelques passionnés ont même dansé sous la pluie ! Vers 23h30, le feu d'artifice a été tiré devant un public attentif mais transi. Le bal populaire a dû être annulé.

La fête est terminée, malgré quelques désagréments météorologiques, la journée a été appréciée par tous. Des bénévoles doivent ensuite rester sur le site durant plusieurs jours pour ranger et stoker le matériel en attendant l'an prochain...



Le carrousel des chevaux de trait

### ■ Le 6 septembre nouvelle version pour le Forum des Associations



Bon bilan pour une édition sur une plus courte durée. L'année dernière nous avons enregistré environ 400 entrées (10h/17h) pour 370 cette année avec la clôture du Forum à 14h. Bilan satisfaisant pour les associations présentes. Le message de l'entraide pour tout ranger a bien été passé car en 30 minutes tout était plié... c'est appréciable. Merci aux bénévoles encore une fois.

Lors de la manifestation, une médaille de la ville a été remise à Monsieur Dominique FRANÇOIS membre actif du club des pongistes mendulphins. Elle vient justement récompenser son investissement, sa disponibilité et sa bonne humeur. Dominique FRANÇOIS est dans le club depuis sa création en 2008. Le tennis de table fait partie de sa vie. Excellent joueur il était classé, il sait être pédagogue, avec les enfants comme avec les adultes, il aime transmettre son art. Sa disponibilité et sa bonne humeur font de lui un élément moteur pour le club.

Le bénévolat prend tout son sens avec lui, il répond toujours présent : la fête des battages, le téléthon, le forum des associations, c'est toujours oui quand le club a besoin de lui.

**Emmanuel BIBARD**  
Adjoint en charge des Associations

## Point travaux



### ■ Les travaux de rentrée à l'école de la Roche Blanche

La réfection de la façade sud et des pignons, réalisée cet été par l'entreprise J.L Berthe pour un montant de 9 055 €, finalise l'entretien extérieur du bâtiment principal.

Certaines salles de classe (maternelle et élémentaire) ont subi également des interventions d'entretien ou d'amélioration : peinture, réalisation de placards, etc... Ces travaux ont été réalisés par les agents municipaux.

La clôture côté rue de la Roche Blanche a été remplacée et a été dotée d'un soubassement afin d'éviter le passage des billes et autres petits jeux.

### ■ Vestiaires et stade du Pont Clin : des équipements améliorés



En ce début de saison, les utilisateurs ont pu apprécier la **requalification de la pelouse sportive** réalisée cet été - Montant de l'opération : 6 200 €. Ce terrain d'entraînement qui n'avait pas bénéficié d'une rénovation sérieuse depuis de nombreuses années était en très mauvais état avec une surface

de jeu très bosselée, propice à des accidents en phase de jeu. Ces travaux permettront également une utilisation moindre du terrain d'honneur, qui sera réservé aux compétitions officielles pour une meilleure tenue dans le temps.

Les **projecteurs** ont été remplacés en totalité par des matériels plus performants et moins consommateurs d'énergie : 2 projecteurs de 2000 W ont été installés sur chaque mât pour un montant de 12 800 €. Le dispositif d'éclairage datait du début des années 80. Il était devenu obsolète, insécurisé et ne répondait plus aux normes, certes exigeantes, mais obligatoires qui s'appliquent aux espaces sportifs de plein air. Pour des raisons d'homogénéité, d'entretien et d'économie d'énergie, le **remplacement des menuiseries extérieures des vestiaires** a été finalisé. L'entreprise Mendulphine Couprie a été chargée de cette opération pour un montant de 3 100 €



### ■ La salle de sports mieux éclairée

Comme évoqué lors du précédent bulletin, les rampes de néons ont été remplacées par des lanternes « leds ». Cet éclairage datait de l'origine de la construction (1989), et n'était plus aux normes pour la pratique de certaines activités. Les fixations étaient devenues très vétustes et risquaient de lâcher. Pour ces raisons de vétusté et de sécurité, les agents municipaux intervenaient de plus en plus fréquemment, soit pour consolider ces supports ou soit pour remplacer les néons défectueux. Ce type de matériel était également très consommateur d'énergie. La nouvelle installation

apporte un meilleur éclairage et un réel confort aux utilisateurs, et devrait permettre d'importantes économies d'énergie. Fourniture et pose du matériel : 22 570 € - Subvention de CAP Atlantique : 9 500 €.



### ■ Avancée des travaux rue du Pays Blanc

Les entreprises sont en cours de consultation. Le début des travaux est planifié pour le mois de décembre, pour une durée approximative de 6 mois, sauf intempéries et aléas techniques. Cette opération fera l'objet d'un dossier spécifique dans le prochain Mendulphin.

Marc BREHAT

Adjoint en charge du cadre de vie

  
**Elections  
régionales :**  
les dates

Elections des conseillers régionaux  
**les dimanches 06 et 13  
décembre 2015**

## Une formation sur la sécurité incendie pour les agents du restaurant scolaire, du service enfance jeunesse et de la micro-crèche



Une formation sur la sécurité incendie et l'évacuation organisée par la Mairie a été réalisée le 28 août dernier par la société « Incendie Formation 44 ». Théorie et pratique ont été démontrées par l'intervenant et chaque personne présente s'est exercée à manier les différents types d'extincteurs, grâce à un simulateur pédagogique de feu sécurisé et écologique, ainsi que des extincteurs de formation également écologiques.

Philippe LE GENTIL, responsable de la formation, explique que celle-ci est non seulement obligatoire dans le cadre du

Code du travail mais aussi impérative pour le personnel en cas d'incident, comme s'en est rendu compte le personnel de la micro-crèche lors de la simulation d'évacuation de ses locaux. Des manœuvres d'évacuation auront lieu au restaurant scolaire et à la Récré Multicolore dans les mois à venir.

A travers ces formations, en répondant aux obligations réglementaires, la Commune poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir la culture de la sécurité
- disposer d'agents formés capables d'assurer leurs missions dans des conditions optimales de sécurité

## Elections régionales en décembre

Elles auront lieu le dimanche 6 décembre pour le premier tour et le dimanche 13 décembre pour le second tour (bureaux de vote ouverts de 8h à 18h sans interruption) Rappel : Pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. A Saint-Molf, commune de plus de 1 000 habitants (1er janvier 2015 : 2 468 habitants), vous devez obligatoirement présenter un justificatif d'identité.

**Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :**

- en cours de validité : permis de conduire, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF, permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État, livret de circulation, de couleur chamois ou tricolore, carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires, carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo, carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

- sans condition de durée de validité : carte du combattant, Carte Nationale d'Identité, passeport.

## Départ en retraite de Jocelyne HERVY



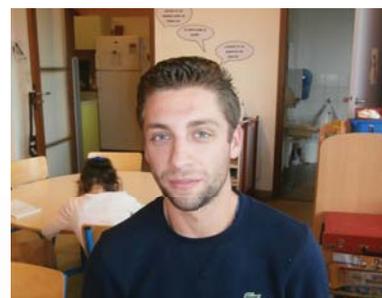
Jocelyne HERVY a été 15 ans en poste à l'accueil de la mairie. Elle a fêté son départ en retraite entourée de ses collègues actuels et anciens, et des quatre maires qui l'ont côtoyée durant ces années passées au service de la commune. Nous lui souhaitons une agréable retraite !



En doublon avec Audrey DELANOUE, Alexandra CHAPRON assure depuis septembre les missions d'accueil / état civil.

## Une nouvelle recrue au Service Enfance Jeunesse

Raphaël DUBOIS a pris à la rentrée ses fonctions d'animateur, après une première expérience à Trignac. Il remplace Henri BOULARD qui était animateur depuis 2013 à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs, et à qui nous souhaitons bon vent pour son nouveau projet professionnel.



## Conseils municipaux 29 juin et 31 août

Vous trouverez ici les principales délibérations votées par le Conseil Municipal lors des réunions du 29 juin et du 31 août 2015. A défaut de précision, les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

### ■ FINANCES

**Demandes de subventions pour les projets communaux** sommes des subventions demandées = 80% du coût HT du projet estimé à 144 653 € pour l'extension et la rénovation du restaurant scolaire / 55,75% du coût HT du projet estimé à 495 822 € pour la Rue du Pays Blanc.

**Subventions allouées aux associations** 15 631,80 € soit - 7,55% par rapport à 2014.

**Répartition dérogatoire du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales au titre 2015** Accord pour que Cap Atlantique puisse payer à la place des communes. Pour cette année la part de St-Molf dans cette contribution aurait été de 7 006 €. A l'avenir, la Commune aura cette somme à sa charge.

**Garantie d'emprunt par la commune pour la construction de 8 logements sociaux au petit languernais par espace domicile** pour le remboursement d'un emprunt de 72 000 € de la SA ESPACE DOMICILE auprès du CIL ATLANTIQUE / pour le remboursement d'un emprunt de 574 325 € de la SA ESPACE DOMICILE auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

**Décision modificative N°1 au budget principal** s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à + 54 735 €.

### ■ ENFANCE JEUNESSE

**Coût d'un élève de l'école de la Roche Blanche** pour refacturer aux autres communes le coût de leurs élèves scolarisés à St Molf et verser la participation obligatoire aux écoles privées hors commune. Coût arrêté pour l'année 2012 à 621.65 € par élève / pour 2013 à 738,84 € / pour 2014 à 1160,23 € maternelle - 398,48 € élémentaire.

**Conventions de forfait communal** conclues pour 3 ans avec St François (640 € en 2018 pour chaque élève de maternelle et d'élémentaire de St Molf) et avec Diwan (410 € en 2018 pour les élèves d'élémentaire seulement, de St-Molf).

**Dotation «Sorties scolaires» pour les élèves de l'école St François** maintien à 17 € par élève.

**Tarifs des services** restaurant scolaire 3,15 € le repas / services Enfance Jeunesse : +10ctmes pour repas et goûter, voir détails affichés à la Récré Multicolore. Maintien gratuit des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour 2015-2016.

**Enseignement musical pour les élèves des classes primaires de St Molf** décision de ne plus adhérer à l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique. L'enseignement artistique pris en charge par la Commune pour l'ensemble des élèves des 2 écoles à compter de septembre 2015 couvre uniquement la musique, par le biais de la compétence exercée par CAP Atlantique. Si les écoles souhaitent poursuivre une activité danse, ce sera sans participation financière de la Commune.

### ■ URBANISME HABITAT

**Projet de programme local de l'habitat - CAP Atlantique** avis favorable

**Convention avec CAP Atlantique pour la mise à disposition du logiciel CART@DS.** Dans le cadre de la mutation du service ADS (Autorisation du Droit des Sols), l'exploitation de ce logiciel est nécessaire afin de permettre aux communes de : pré saisir les dossiers instruits par CAP Atlantique / Instruire les dossiers qui restent à leur charge / Consulter les dossiers ADS afin de renseigner les habitants de leur commune. Montant de l'investissement pour St Molf : 780 € (frais de reprise des données sur la commune et frais de formation des agents). **Plus d'info sur l'urbanisme : voir dossier en page 12**

### ■ PATRIMOINE COMMUNAL

**Dénomination de voies - Lotissement du petit languernais** création de la Rue de la Buterne et de la Rue des Lagunes - impasse renommée en Rue du Languernais.

**Mise à jour de la longueur de voirie communale** portée à 39 155 m, après intégration de voies dont le classement est dispensé d'enquête publique préalable : Rue de Bolas, Rue de la Roche Blanche, Rue du Lévinais, Chemin de la Falaise, Impasse du Cormier, Les Mares. D'autres voies sont reconnues comme ayant les caractéristiques de voies publiques entretenues par la Commune mais certaines formalités (arpentage, enquêtes publiques, publication foncière...) doivent être effectuées ou vérifiées pour les intégrer officiellement au domaine public : Rue des Tadornes, Rue des Judelles, Rue du Petit Clin, Allée du Verger, Allée de la Chataigneraie, Impasse du Languernais, Rue de Bellevue, Rue du Grand Jardin

## ■ PERSONNEL COMMUNAL

**Modifications du tableau des effectifs** Création d'un poste temporaire 7 mois Agent d'accueil / secrétariat / état civil - 24h hebdomadaires – remplacement d'un agent partant en retraite.

Augmentation du temps de travail d'un agent polyvalent restauration scolaire – animation périscolaire – entretien des locaux suite à la réorganisation des services après départ en retraite

Evolution d'un poste d'animateur suite à démission et recrutement d'un nouvel agent sous le statut d'un contrat aidé.

**Conditions de travail de nuit des animateurs** approbation du régime d'équivalence pour le travail ponctuel de nuit des agents assurant des missions d'animation au sein du service Enfance Jeunesse.

Le point ci-dessus peut être supprimé, car moins important, en cas de manque de place

## Impôts, amendes, services locaux... payez en ligne !

La Direction Générale des Finances Publiques s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques. L'usager peut ainsi payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir :

- l'impôt sur le revenu, les taxes foncières et d'habitation avec le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et l'appli smartphone [impots.gouv](http://impots.gouv)

- les amendes avec le site [amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr) et l'appli [amendes.gouv](http://amendes.gouv)

- les timbres passeport avec [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

## La carte nationale d'identité est valide 15 ans



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes de plus de 18 ans.

**Cet allongement de cinq ans concerne :**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées effectuées pour les personnes mineures. Elles resteront valables 10 ans à compter de leur délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie :

- Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

- Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

### Voyage à l'étranger :

tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans

## Permanences des élus

**Patrick BROSSAUD**

Maire - Président du CCAS ..... sur RDV

**Marc BREHAT**

1er Adjoint Cadre de Vie ..... sur RDV

**Didier PLANÇON**

2ème Adjoint  
Urbanisme et Habitat ..... LUN. ou sur RDV

**Virginie BLAFFA-LECORRE**

3ème adjointe  
Enfance Jeunesse ..... VEN. matin sur RDV

**Emmanuel BIBARD**

4ème adjoint Vie Associative,  
Sportive et Développement Touristique ..... sur RDV

**Valérie PERRARD**

5ème adjointe Communication  
et Vie Culturelle ..... sur RDV Mardi après-midi

Pour prendre RDV, vous pouvez contacter l'Accueil de la Mairie au 02.40.62.50.77 ou [secretariat@saintmolf.fr](mailto:secretariat@saintmolf.fr)

## Le point sur les contentieux contre le PLU



Suite à une audience du Tribunal Administratif en date du 3 mars 2015, les jugements sur les recours à l'encontre du Plan Local d'Urbanisme de St Molf ont été rendus le 31 mars 2015.

Sept procédures ont été engagées contre l'approbation du Plan Local d'Urbanisme du 5 février 2013.

Parmi ces recours un seul a partiellement abouti. Le juge administratif reconnaît une erreur manifeste d'appréciation sur une parcelle qui retrouve son classement précédent dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols.

Trois requérants ont lancé une procédure devant la Cour Administrative d'Appel, dont la décision est attendue dans les deux prochaines années.

## Les élus en séminaire les 2 et 16 Juin



Ce séminaire, organisé par l'Association d'Information Communale de Loire-Atlantique (ADICLA), a réuni tous les élus du Conseil Municipal, avec pour objectif d'avoir une vision partagée du PLU communal et du rôle des différentes pièces qu'il contient.

Mme CITTÉ CLAES, Architecte, Urbaniste et formatrice ADICLA, a présenté les documents constitutifs et éléments juridiques du PLU, permettant désormais à tous les élus d'avoir un même niveau d'information, en vue d'une réflexion stratégique sur une évolution du PLU.

Les participants ont constaté que tous les aspects de la vie communale sont inscrits dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme, avec un environnement juridique extrêmement contraint : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Programme Local de l'Habitat (PLH), Directive Territoriale d'Aménagement (DTA)...

La richesse des échanges lors de ces deux soirées montre l'intérêt de proposer aux conseillers municipaux des formations thématiques sur des sujets d'intérêt général comme celui du Plan Local d'Urbanisme.

## La Commission Urbanisme : son rôle, son fonctionnement



La commission municipale « Urbanisme et Habitat », qui se réunit une fois par mois, est en charge du suivi de l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (plan local d'urbanisme - PLU). La commission examine les autorisations d'urbanisme (Permis d'Aménager - Permis de Construire - Déclaration Préalable - Certificat d'Urbanisme - Déclaration d'Intention d'Aliéner), en complément de l'instruction faite par le service « Autorisation du Droit des Sols » (ADS) de Cap Atlantique, et avant accord ou refus par le maire ou l'adjoint délégué à l'urbanisme.

Un tableau de synthèse est ensuite transmis à la commission pour finaliser l'instruction des demandes.

Après une année et demie de fonctionnement, de rencontres avec l'ensemble des partenaires du territoire (CAUE - Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, Aménageurs, Architectes, services de l'Etat et du Département...) nous souhaitons :

- Rencontrer les habitants souhaitant réaliser un projet le plus en amont possible, pour leur apporter tous les conseils et les informations utiles.

- Si nécessaire leur proposer une rencontre avec les partenaires pour obtenir des informations sur les dossiers les plus complexes.

- Continuer à préserver l'équilibre architectural de la commune tout en respectant le cadre réglementaire.

- Renforcer notre collaboration avec les services de Cap Atlantique pour préserver notre territoire et limiter des projets architecturaux qui risquent de défigurer notre commune.

La diversité des dossiers et l'intérêt qu'ils présentent se traduisent par une grande assiduité des élus qui composent la commission. Les débats sont toujours très animés cependant le champ de décision de la commission reste limité par le cadre réglementaire.

L'ensemble des observations recueillies depuis l'installation de cette nouvelle commission ont été prises en compte et transmises au cabinet spécialisé qui sera chargé du bilan PLU.

## Connaissez-vous vos élus ?

La commission Urbanisme et Habitat est présidée par Didier PLANÇON, 2ème adjoint au Maire, et composée de 4 conseillers municipaux : Véronique HERVY, Hubert DELORME, Denis LAPADUHARGUES et Yves-Marie YVIQUEL.

## Le Plan Local d'Urbanisme, pour quoi faire ?



Alexandre TONNERRE et Didier PLANCON

Par délibération du Conseil Municipal en février 2013, la Commune a approuvé la révision de son document d'urbanisme, transformant ainsi son POS en PLU. Ce document traduit la vision de la commune pour les 10 à 15 ans à venir.

La nouvelle équipe municipale en place depuis mars 2014, s'interroge à son tour sur son projet de territoire : quelle augmentation de population est-il raisonnable d'envisager ? Comment et où peut-on envisager de nouvelles constructions ? Comment et pourquoi valoriser tel ou tel secteur de la commune ? Quels équipements sont nécessaires aux habitants de la commune et des communes alentour ?... L'équipe souhaite réfléchir au devenir de Saint Molf au regard de la progression démographique des dernières années, mais aussi s'interroger sur la place du territoire au sein de l'intercommunalité.

C'est pourquoi la municipalité engage un bilan sur son Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci a pour objet de :

- Analyser le projet exposé dans le document d'urbanisme actuellement en vigueur
- Evaluer si le PLU est en adéquation avec les volontés communales

- Evaluer si le PLU est en adéquation avec les textes en vigueur (le Code de l'Urbanisme ayant été remanié en mars 2014 avec la loi ALUR) et les documents intercommunaux applicables (SCOT, PLH...)

- Examiner quelle évolution du PLU peut harmoniser obligations réglementaires et projet communal

A l'issue de cette étude, les élus pourront choisir la procédure d'évolution qui semble la plus pertinente : modification simplifiée, modification classique, révision allégée ou révision totale.

### Le PLU a connu une première modification cet été

Le projet de modification simplifiée n° 1 au PLU a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 31/08/2015 (2 votes contre : M. LAPADU-HARGUES et M. GUILLOU). Ce projet, qui n'a fait l'objet d'aucune remarque du public et des Personnes Publiques Associées pendant la période de mise à disposition du dossier, a uniquement consisté à faire évoluer ponctuellement le règlement de la zone U1 du Parc d'Activités, afin de proposer une offre complémentaire aux autres commerces du bourg et de développer l'activité du Parc, complétant ainsi l'offre de service à la population de Saint-Molf.



## La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Cap Atlantique

Depuis 2014 et conformément aux lois « Grenelle », Cap Atlantique a entamé une réflexion approfondie pour intégrer les évolutions législatives dans son SCOT. Cette réflexion a conduit le Conseil Communautaire par délibération du 19 février 2015 à prescrire la révision de son Schéma à l'horizon 2017.

Le futur SCOT devra également intégrer les évolutions de documents normatifs : la charte du Parc Naturel Régional de Brière, les Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), le Plan de Prévention des Risques des Inondations (PPRI), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne, les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) des Pays de la Loire et de Bretagne. La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé (ALUR) renforce les prescriptions des lois « Grenelle » et affirme l'intégration des préoccupations du développement durable dans la totalité des politiques publiques d'aménagement.

## Dispositifs audio en conduisant : nouvelles mesures depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015



Dès lors qu'un véhicule est en circulation...

Sont interdits :

- l'usage d'un téléphone tenu en main
- le port à l'oreille de tout dispositif susceptible d'émettre du son (casque audio mais aussi oreillettes bluetooth)

Ces mesures s'appliquent à tous les usagers de la route circulant avec un volant (poids lourds, voiture) ou un guidon (moto, scooter, cyclomoteur, vélo). L'interdiction ne concerne pas seulement la conversation téléphonique mais également la musique et la radio, dès lors qu'elles transitent par un dispositif en contact avec les oreilles.

Cette infraction est passible d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (135 € et un retrait de 3 points).

Seuls sont autorisés les dispositifs intégrés au véhicule ou au casque pour les 2 roues, les appareils électroniques correcteurs de surdité, et les dispositifs pour véhicules d'intérêt général prioritaire et d'enseignement de la conduite.

### Téléphone et accidentalité : les chiffres

■ La conversation téléphonique isole le conducteur de l'environnement routier : elle diminue de 30% des informations enregistrées par le cerveau, de 50% l'exploration visuelle de la scène routière, allonge les temps de réaction (+100 mètres à 130 km/h) et rend plus aléatoire la maîtrise des dépassements et des trajec-toires.

■ Téléphoner en conduisant multiplie par 3 le risque d'accident, et près d'1 accident corporel sur 10 est lié à l'utilisation du téléphone au volant.

## Sécurité routière

« Il s'agit là d'une évolution importante des règles, qui nécessitera des changements de comportements non négligeables chez les conducteurs, tant des habitudes dangereuses ont été prises par tous ».

Téléchargez gratuitement l'application « Mode conduite » qui permet de mettre son téléphone portable en veille quand on conduit. Un message d'indisponibilité bienveillant répond à tous ceux qui appellent ou « textotent », avec un message d'appel à la prudence (disponible seulement sur Android).

### Formation des élus et participation des citoyens

La Commune a accueilli le 1<sup>er</sup> juin la 1<sup>ère</sup> session du département pour la formation des élus référents de sécurité routière organisée par la Préfecture, à laquelle M. PLANÇON a participé, comme les élus de 17 autres communes. Le Préfet a transmis ses remerciements pour l'accueil de cette journée. Il a notamment été noté que les aménagements (ralentisseurs, feux tricolores...) ne peuvent pas répondre à tous les problèmes. Il est nécessaire d'agir sur les comportements. C'est à cette fin que la Municipalité a souhaité lancer une démarche globale d'amélioration de la sécurité routière de la Commune. Un groupe de travail spécifique du Comité Consultatif des Citoyens a été formé.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## Le permis est-il toujours valable quand on est malade ?



L'arrêté du 31 août 2010 fixe la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de validité limitée.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre médecin traitant si vous présentez des problèmes de santé actuels ou anciens, ponctuels ou chroniques, équilibrés ou non, en lien avec la liste suivante :

- Perte de vision
- Perte d'audition
- Pathologie d'origine cardiaque
- Pathologie pulmonaire
- Trouble de l'équilibre
- Pathologie cognitive
- Trouble moteur d'un ou de plusieurs membres (dont amputation)
- Diabète
- Insuffisance rénale dialysée
- Transplantation d'organe
- Pathologie psychiatrique
- Maladie d'Alzheimer ou apparentée
- Trouble du sommeil sévère
- Pathologie addictive
- Prise de certains médicaments

Attention : Toutes ces pathologies imposent un passage devant le médecin agréé par la Préfecture, mais n'entraînent pas obligatoirement une incapacité à la conduite.

## Economies d'Énergie

En ce début d'année scolaire, certains appareils électroménagers, comme les machines à laver le linge, vont tourner à plein régime, voici quelques gestes simples pour économiser eau et énergie :

- Préférez une machine bien remplie que deux à demi-charge
- Préférez les lavages à basse température : 15 à 30 centimes d'euros d'économie par lavage
- Utilisez la fonction éco pour les petites quantités
- Faites sécher si possible votre linge à l'air libre, sur un fil ou un séchoir
- Si vous utilisez un sèche-linge, essorez à 1 000 tours/min minimum au préalable avec le lave-linge

## Gagnez 350 euros grâce au Défi « Familles à Energie Positive » !

Cap Atlantique se lance l'hiver prochain dans le défi « Familles à Energie Positive ». Des familles se regroupent en équipes avec le pari d'économiser 8 % d'énergie grâce à des éco-gestes sur le chauffage, l'eau chaude et les équipements électriques. Une équipe peut regrouper des personnes du même quartier ou commune, des collègues de travail, des amis, des membres d'une association ... La convivialité est un élément dynamisant de ce concours ! L'Espace Info Énergie, service gratuit et indépendant d'information sur l'énergie, accompagne et conseille les familles tout au long du défi : formation des capitaines

**Et aussi :**

Préférez les appareils classés **A ou A+ :** l'étiquette énergie précise la consommation d'eau et d'électricité par lavage

Les nouvelles générations de machines peuvent être équipées d'un raccordement à l'eau chaude. Idéal pour le solaire thermique !

Retrouvez d'autres gestes simples et économes en énergie dans le guide des gestes simples : <http://www.cap-atlantique.fr/node/1269>



d'équipes, prêt d'outils de mesure, réunion Tu Perds Watt, suivi des consommations sur internet, événements de lancement... En Loire Atlantique, 900 familles ont relevé le défi depuis 2011 et économisent en moyenne 350 euros par an sur l'énergie et l'eau ! Le prochain défi aura lieu entre le 1er décembre 2015 et le 30 avril 2016. Les pré-inscriptions pour les habitants du territoire de Cap Atlantique sont ouvertes à toutes et tous dès maintenant sur le site <http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr/>

**En savoir + :** [clement.mahe@cap-atlantique.fr](mailto:clement.mahe@cap-atlantique.fr)

## Isoler ses combles

pour un euro c'est possible !



Les économies d'énergie générées par l'isolation sont les plus intéressantes. Mais elles peuvent être aussi les plus coûteuses. Le dispositif national des certificats

d'économie d'énergie permet dans certains cas particuliers de pouvoir financer les travaux d'isolation. Ainsi sous certaines conditions de ressources, l'isolation de combles per-

due peut être suffisamment intéressante en termes de gains énergétiques pour assurer une gratuité des travaux !

C'est dans ce cadre que le Pacte Energie Solidarité s'est monté pour aider les habitants à réduire leurs factures en bénéficiant d'une isolation de leurs combles perdus pour un euro symbolique.

Cap Atlantique s'est associé à ce dispositif pour relayer cette information auprès du plus grand nombre d'habitants potentiellement concernés.

**En savoir + sur les conditions d'éligibilité :** [www.pacte-energie-solidarite.com](http://www.pacte-energie-solidarite.com), n° vert : 0800 000 838

**En savoir + sur la rénovation de votre logement :** Cap info Habitat, 02 51 75 77 95

## Le bruit : du civisme et du bon sens avant tout

Qu'est-ce que le bruit ? « un son jugé indésirable ». Ce peut être lié à des comportements humains, des animaux, des véhicules à moteur...

La réglementation interdit et condamne iniquement les bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage, et ce 24h/24. N'oublions pas que la vie en communauté suppose une certaine dose de tolérance. La 1ère démarche est d'identifier et d'informer le responsable du bruit de la gêne provoquée, en le rencontrant. Un courrier simple, puis en recommandé si nécessaire, pourront utilement lui rappeler la réglementation applicable. Le bon conseil : faire appel au conciliateur de justice (voir encadré ci-dessous)

Si aucune solution amiable n'est trouvée entre vous, alors des démarches administratives et judiciaires peuvent être envisagées.

**A retenir :** à St Molf, un arrêté municipal interdit l'utilisation d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, outils de bricolage...) tous les jours entre 22h et 8h. Les dimanches et jours fériés, leur utilisation est autorisée uniquement de 10h à 12h et de 17h à 19h.

**En savoir plus sur le bruit (réglementation, conseils, modèles de lettres...):** [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)

Le conciliateur de justice agit à titre bénévole. Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion pour aider à résoudre, sans formalisme et sans frais, les différends entre particuliers. Il tente de régler les conflits d'ordre civil et commercial (problème de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, malfaçons...) en proposant une solution équitable. Cette intervention entièrement gratuite, accessible à tous, épargne dans bien des cas, les tracas, les contraintes et les frais d'un procès. (*Permanences en mairie de Guérande : 02 40 15 60 40*)

## Nos déchets – Mode d'emploi

### Mise à jour 2015

### Bravo !

Depuis 2010, les efforts de tri ont porté leurs fruits :

- +5,10 % d'emballages (métalliques, cartonnets, plastiques) collectés.
  - -8,2 % d'ordures ménagères traitées.
  - +1.43 % de papiers collectés
  - +9.96 % de verre collectés
- Le recyclage a permis d'économiser en 2014 :
- 3 835 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de l'émission de 2 283 habitants par an.
  - 48 003 MWh d'énergie, soit l'équivalent de la consommation de 4 661 habitants par an.
  - 169 529 m<sup>3</sup> d'eau, soit la consommation de 3 082 habitants par an.
- Grâce à vous, aux orientations volontaristes de la politique « déchets » menée par Cap Atlantique et en cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle :
- la part de l'enfouissement des déchets est passée de 33 à 20% de déchets enfouis, entre 2010 et 2014
  - de nouvelles filières de valorisation ont été développées (mobilier, carton) et améliorées (déchets dangereux, bois)
  - engagé depuis 2003 pour réduire progressivement les écarts d'imposition entre les contribuables, le processus d'harmonisation du taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a abouti en 2015 à

un taux unique de 7,85 %

■ Cap Atlantique a investi 17,1 M€ entre 2003 et 2014, dont 3,2 M€ pour la nouvelle station de transfert des déchets ménagers, mise en service en décembre 2014. Plus de 33 000 tonnes de déchets par an sont dirigées ainsi vers les filières de recyclage ou traitement.

Pour mieux comprendre le tri et la collecte des déchets du territoire de Cap Atlantique, consultez le nouveau guide de 28 pages : « Nos déchets – Mode d'emploi – Mise à jour 2015 ».

TRIER c'est BIEN,  
Bien trier c'est MIEUX...



## Monoxyde de carbone : attention !

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- avant chaque hiver, de faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, d'aérer au moins 10 minutes, de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- de respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En présence d'un appareil à combustion, maux de têtes, nausées, vomissements sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le **15** ou le **112**.

### RAPPEL

**A votre disposition en mairie :**

sacs jaunes (pour le tri des emballages légers) collecte TOUTES LES SEMAINES et sacs bleus (pour les papiers-journaux) collecte TOUS LES 15 JOURS.

**Dotation annuelle par foyer mendulphin :**

2 rouleaux de sacs jaunes et 1 rouleau de sacs bleus.

Merci de bien respecter la destination de ces sacs qui ne doivent être utilisés que pour le tri sélectif.

### A savoir :

**Dépôt de textiles :**

2 bornes sont à disposition sur le parking rue de la Roche Blanche

**Bouchons :**

deux conteneurs (bouchons liège / bouchons plastique) sont à votre disposition sur le parking du Centre d'Incendie et de Secours rue de la Roche Blanche. Merci de bien dissocier les deux types de bouchons.



# Lila Presqu'île

Nouveau réseau de transports collectifs sur la Presqu'île depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

## Zoom sur la desserte de la commune de SAINT-MOLF.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le réseau de transports collectifs de la presqu'île évolue. Réseau Cap Atlantique laisse la place à . Le nouveau réseau se veut plus moderne, plus rapide et répond mieux aux besoins de déplacements des habitants de la Presqu'île.

La commune de Saint-Molf est desservie par la ligne 7 qui relie Pénestin à Guérande. Cette ligne 7 permet de rejoindre le centre-Ville de Guérande en 15 minutes environ où des correspondances sont possibles pour aller rapidement à La Baule, à Saint-Nazaire ou d'autres communes de la Presqu'île. La liaison vers Pénestin est plus rapide désormais ce qui permet de se rendre au marché ainsi qu'à la Plage en période estivale.

## La ligne 7 desservira les arrêts suivants.

**PENESTIN**..... Phare de Tréhiguier  
**PENESTIN**..... Office du tourisme  
**PENESTIN**..... Kerfalher  
**PENESTIN**..... Route du Bile  
**PENESTIN**..... Kerseguin  
**ASSERAC** ..... Pont Mahé  
**ASSERAC** ..... Caire  
**ASSERAC** ..... Mairie  
**ASSERAC** ..... Pont d'Armes  
**SAINT-MOLF**..... Eglise  
**SAINT-MOLF**..... Cimetière  
**SAINT-MOLF**..... Kervolan  
**GUERANDE**..... Miroux  
**GUERANDE**..... Beauséjour  
**GUERANDE**..... Athanor

En complément des lignes régulières, un nouveau système de transport à la demande est mis en place. Il fonctionne du lundi au samedi sur les tranches horaires suivantes :

9h00 - 9h30  
 11h30 - 12h00  
 14h00 - 14h30  
 16h30 - 17h00  
 18h00 - 18h30 uniquement le mercredi et le samedi

Sur simple réservation téléphonique, vous serez pris en charge à l'un des 8 arrêts de transport à la demande que compte la commune de Saint-Molf (Eglise, cimetière, Kervolan, Pigeon Blanc, Trebrezan, Boulay, Théléac, le Binguet)

Combien cela coûte ? Un ticket Lila par trajet simple (2,40 € en plein tarif et 2,10 € par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour. Il est possible d'acheter votre ticket à bord des véhicules

## Lila Presqu'île à la demande «Porte à Porte»

Lila à la demande propose aussi son service aux personnes à mobilité réduite avec véhicules adaptés et personnel formé. Dans ce cas, le véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous emmène sur le lieu de votre choix. Ce service «porte à porte» est soumis à un avis médical. Lors de votre inscription au service, un justificatif sera demandé.

Comment bénéficier de Lila Presqu'île à la demande ?

### Il vous suffit :

- de demander votre carte Lila Presqu'île à la demande en mairie ou auprès de Lila Presqu'île. Cette carte gratuite est valable deux ans. Elle vous donne accès à votre numéro de client.
- puis réserver en téléphonant au 02 40 62 32 33, au plus tard la veille de votre déplacement du lundi au vendredi avant 16h30, et le vendredi avant 16h30 pour le weekend et le lundi.
- Le transporteur vous appellera systématiquement pour confirmer l'heure de passage exact à l'arrêt de montée. Lors de la réservation d'un voyage, pensez bien à vous munir de votre carte d'adhérent. L'hôtesse téléphonique vous aidera à trouver l'arrêt le plus proche de votre domicile.

### Plus d'infos au

02 40 620 620  
 lila.loire-atlantique.fr  
 lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr

## L'interco et vous...



## Mandat 2014-2020

Aux élections municipales de mars 2014, les conseillers communautaires ont pour la première fois été élus au suffrage universel pour 6 ans, comme les conseillers municipaux.

Afin de mieux comprendre les enjeux de l'intercommunalité pour notre territoire, le document « L'interco et vous... - Mandat 2014-2020 » présente, de façon synthétique, sous forme d'un livret de 32 pages : l'intercommunalité en France, le Territoire à la loupe, les idées et chiffres-clés, les domaines de compétences, le fonctionnement communautaire, la définition des politiques publiques, les moyens pour les services à la population, les équipements et les activités de loisirs de Cap Atlantique, ainsi que les infos pratiques et les idées développement durable.

Téléchargeable sur [www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr), il est également disponible en mairie.

## Que peut faire un jeune de plus de 16 ans déscolarisé et sans emploi ?

Diverses solutions peuvent être proposées au jeune en difficulté.

### 1. Reprise ou poursuite des études

■ Revenir dans l'enseignement : Le jeune peut réintégrer l'enseignement classique en s'inscrivant, selon son âge : au collège, au lycée, ou à l'université. Il peut également choisir un parcours d'enseignement alternatif en intégrant une école de la 2e chance ou un Centre EPIDe (Etablissement Pour l'Insertion dans L'Emploi) établissement public d'insertion de la Défense soutenu par les Ministères de l'Emploi et de la Ville, et du Fonds Social Européen.

■ Se former à distance : Le jeune peut reprendre des études en dehors du cadre d'un établissement scolaire, en se formant à distance, ou en passant un diplôme en candidat libre.

■ Se former en alternance : Le jeune peut se former à un métier par le biais de l'apprentissage, ou en concluant un contrat de professionnalisation. À savoir : le jeune qui souhaite s'initier aux métiers en alternance peut demander à accéder à une formation appelée dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima).

### 2. Enrichir son CV/acquérir des compétences

■ Engagement citoyen : le jeune peut s'engager dans différentes formes de volontariat : sapeur-pompier volontaire, engagement de service civique, service volontaire européen, volontariat associatif, volontariat dans les armées.

### 3. Animation/garde d'enfants

■ Le jeune peut exercer des fonctions d'animateur en obtenant son Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa), ou partir dans une famille à l'étranger en tant que jeune au pair pour garder des enfants et perfectionner ses connaissances linguistiques.

### 4. Démarches d'insertion dans l'emploi

■ Première démarche à effectuer : Le jeune qui souhaite entrer sur le marché du travail peut s'inscrire à Pôle emploi. À savoir : cette inscription est nécessaire pour prétendre à certains contrats de travail aidés et permet de bénéficier plus tard de formations spécifiques.

### 5. Contrats d'insertion

■ Le jeune peut conclure un contrat d'accompagnement vers l'emploi, avec différents interlocuteurs, par le biais d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), de la garantie jeunes, d'un emploi d'avenir, d'un contrat unique d'insertion (CUI), de l'insertion par l'activité économique (IAE).

### 6. Intégrer la fonction publique

■ Le jeune peut travailler dans l'administration, passer un concours de la fonction publique.

#### Plus d'informations :

<http://vosdroits.service-public.fr>, rubrique Particuliers / Formation Travail / Formation des Jeunes

## La Mission Locale accompagne les jeunes

La Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise, ce sont huit conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle, une chargée d'accueil, une assistante financière, une psychologue et le directeur Yannick ULMANN, qui partagent un objectif commun : permettre à chaque jeune de bénéficier d'un parcours cohérent d'insertion sociale et professionnelle, grâce à un accompagnement individuel. En d'autres termes, la Mission Locale identifie les aptitudes et lève les différents freins à l'insertion que sont l'orientation, la formation, la mobilité, la santé et le logement. La Mission Locale est un acteur essentiel de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur la Presqu'île Guérandaise.

La Mission Locale accueille plus de 1 000 jeunes à l'année, tous âgés entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire (secondaire et universitaire), et résidant sur le territoire des 15 communes de Cap Atlantique. En 2014, elle accompagnait 54 jeunes sur la commune de SAINT-MOLF. L'association accompagne tous les jeunes correspondant à ces critères, sortant de la 5ème au Bac + 5, avec difficultés ou non. Tous les profils peuvent passer la porte de la Mission Locale et bénéficier d'un accompagnement adapté à leur demande.

Disposant de nombreux outils, conseils individuels, ateliers techniques de recherche d'emploi, réseau d'entreprises, logiciels d'orientation, parc de scooters en location à prix réduits, partenariats divers avec des professionnels de la santé, du logement, de la formation, la Mission Locale saura proposer aux jeunes les solutions adaptées aux embuches qu'ils peuvent rencontrer.

#### Contacteur la Mission locale :

Siège : 2, rue Louis EON - 44350 GUERANDE

Tél : 02.40.42.96.76. - Fax : 02.40.62.02.86.

mission@ml-guerande.fr

Internet : mlpresquileguerandaise.com

Facebook : facebook.com/missionlocale.guerande

#### Horaires public :

le lundi de 13h30 à 17h du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## La Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous informe

### Le rattrapage vaccinal

Très fréquemment, le calendrier vaccinal n'est pas respecté (oubli d'une ou de plusieurs injections). Le plus souvent, il n'est pas nécessaire de tout reprendre à zéro. Demandez conseil à votre médecin.



Vaccination : êtes-vous à jour ?		2015 calendrier simplifié des vaccinations											
Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	14-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +	
BCG	■												
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite		■	■	■			■	■		■		■ Tous les 10 ans	
Coqueluche			■	■				■		■			
Haemophilus influenzae de type b (Hib)		■	■	■									
Hépatite B		■	■	■									
Pneumocoque		■	■	■									
Méningocoque C					■								
Rougeole-Oreillons-Rubeole					■	■							
Papillomavirus humain (HPV)								■					
Grippe												■ Tous les ans	



Accueil départemental de jour, écoute, accompagnement, hébergement des femmes victimes de violences conjugales et familiales.

9 rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes  
Place du marché de Talensac  
**02 40 12 12 40**  
contact@solidaritefemmes-la.fr  
www.solidaritefemmes-la.fr

**Nombres d'urgence 24h/24h**

15 SAMU  
17 Police, Gendarmerie  
18 Pompiers  
115 Veille sociale, sans abri  
112 Urgences

**Urgences centre hospitalier**

Nantes : 02 40 08 38 90  
Saint Nazaire : 02 72 27 80 70  
Châteaubriant : 02 40 55 88 01  
Ancenis : 02 40 09 44 05

**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Osez en parler

[www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)

Site internet dédié aux violences faites aux femmes présentant les réseaux locaux prenant en charge les femmes victimes de violences.



APPELEZ LE **3919**

NUMERO NATIONAL D'URGENCE ET D'ASSISTANCE POUR ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET D'AGRESSIONS SEXUELLES

## PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

### HERBIGNAC

les 4 premiers mardis du mois  
Mairie - 1, Av de la Monneraye  
44410 HERBIGNAC - 02 40 88 90 01  
de 9h à 11h30

### PIRIAC SUR MER

le 4ème lundi du mois  
Mairie - 3, rue du Calvaire  
44420 PIRIAC SUR MER  
de 14h à 16h30

### LA TURBALLE

le 2ème lundi du mois  
Mairie - 13, rue de la Fontaine  
44420 LA TURBALLE  
de 14h à 16h30

### MESQUER

le 3ème lundi du mois  
Mairie - Place de l'Hôtel  
44420 MESQUER  
de 14h à 16h30

## Nouveau : un portail dédié aux personnes âgées

Depuis le 4 juin 2015, lancé par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) un nouveau site totalement dédié aux personnes âgées et aux aidants est disponible sur internet :

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

## A la Récré Multicolore

Les résultats de l'enquête de satisfaction pour l'Accueil de Loisirs Le service enfance jeunesse a fait parvenir fin mai, à l'ensemble des familles dont les enfants sont scolarisés dans les deux écoles, une enquête de satisfaction concernant l'accueil de loisirs.

**225 enquêtes distribuées**  
**23 % de réponses**  
**61% des familles ayant répondu utilisent le service**

*Les inscriptions sont motivées en majorité par les obligations professionnelles des parents*



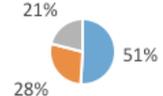
51 % de satisfaction pour les tarifs / 67,5 % pour les horaires

### Raisons des inscriptions



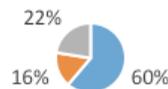
- Obligations professionnelles
- Pour l'enfant
- Autre

### Satisfaction des tarifs



- Très satisfait à satisfait
- Peu ou pas satisfait
- Pas de réponse

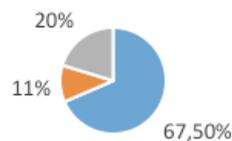
### Satisfaction des périodes d'ouverture dans l'année



- Très satisfait à satisfait
- Peu à pas satisfait
- Pas de réponse

*Les périodes d'ouverture dans l'année satisfont 60 % des familles ayant répondu*

### Satisfaction des horaires



- Très satisfait à satisfait
- Peu ou pas satisfait
- Pas de réponse

*La période de fermeture de l'accueil de loisirs pendant les vacances de Noël voit sa pertinence confirmée, l'ouverture tout l'été étant quant à elle jugée indispensable pour 66 % des familles ayant répondu.*

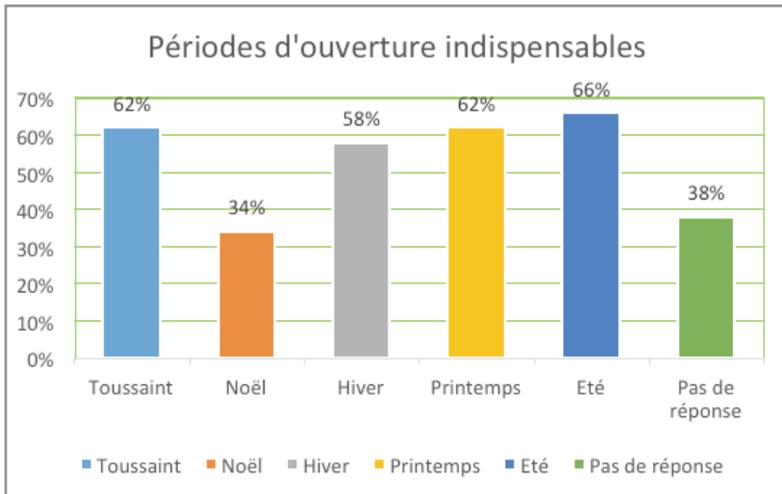


Sympa les parents au centre

## Quel été avons-nous vécu cette année !

Waouh, plein d'enfants (+ 40 % de fréquentation par rapport à 2014), plein de rires, de joie et de bonne humeur ont rythmé ces 2 mois.

Guillaume et Gwen remercient l'ensemble des animateurs et animatrices pour avoir permis aux enfants de passer un superbe été au Centre de Loisirs. Vivement les prochaines vacances !



Ballade en barque à Bréca



Petit délire à Ploërmel

## Sortie à l'Océarium du Croisic pour la Salorge des Doudous



C'est avec émerveillement que les enfants de la micro-crèche ont pu observer les fonds marins de l'Océarium du Croisic.

Ils sont passés de l'amusement aux grands frissons, du poisson clown au grand requin blanc. Quel courage il aura fallu à ces petits explorateurs pour franchir ce grand tunnel et arpenter les chemins vers les tortues



géantes, les manchots et poissons en tout genre.

L'heure du pique-nique a sonné, petits et grands s'installent pour un repas bien mérité.

Même Dame la Mouette et Monsieur Goéland jouent aux invités surprise. Après ce bon repas, il est l'heure de rentrer, quelle bonne journée !

## Les infos du RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Une nouvelle animatrice pour le RAM : Madame Audrey DANAIS  
Permanences à St Molf : Changement en cours demander précision avant tout déplacement  
Prochaines animations du RAM sur St Molf

- 03/11: Eveil pâte à modeler
- 24/11 : Eveil création de marionnettes
- 15/12 : Eveil animation de Noël

**LES COORDONNÉES DU RAM :**  
RAM du Pays Blanc Maison de L'Enfance  
Bd de la Fraternité  
44420 LA TURBALLE.  
Tél : 06 72 09 69 48  
ramdupaysblanc@mairielaturballe.fr

## Une rentrée ensoleillée et enthousiaste à l'école St François

C'est le 31 août que les élèves de l'école Saint-François ont repris le chemin de l'école. Après ces deux mois de repos, les retrouvailles avec les camarades se sont faites dans la bonne humeur et dans la joie. Cette première journée, occupée par la distribution des fournitures, la découverte de la nouvelle classe et de la nouvelle enseignante pour certains, la lecture collective dans la salle de motricité du règlement de l'école, a été marquée par la pause déjeuner prise tous ensemble .

En effet un pique-nique était prévu pour un temps de convivialité partagé.

L'équipe enseignante reste la même et les effectifs sont stables avec 93 élèves et des demandes d'inscription pour les mois de janvier et avril. La nouvelle année scolaire est lancée avec des projets dont nous vous parlerons dans le prochain mensuel.



*Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec la directrice Françoise Camara-Judic au 02 40 62 58 95  
06 32 67 50 56.*

## Le plein de projets au Lycée Kerguéneec

Après la traditionnelle photo de rentrée, toute l'équipe du lycée Kerguéneec s'est retrouvée pour partager une journée riche en projets pour l'année 2015/2016.

Entre autres, cette année verra le déploiement de la nouvelle formation CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace rural, en préparation avec la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, un temps fort en lien avec les producteurs locaux.

Les classes de 4èmes et 3èmes Professionnelles partiront en septembre dans le Maine-et-Loire et dans la Vienne en semaine d'accueil pour un temps de découverte partagé avec les autres élèves et les enseignants. Enfin, si désormais, les Terminales

Bac Pro Services Aux Personnes et Aux territoires effectuent des stages en Belgique, deux enseignants se rendront à Malte pour explorer un nouveau partenariat. Une réflexion est aussi en cours avec le Portugal.

Ont rejoint l'équipe cette année : Laurence Volondat (enseignante - 8ème en bas en partant de la gauche, Isabelle Guider (8ème en haut en partant de la gauche) et P. Laboureux (Vie scolaire - 9ème en bas en partant de la gauche).

En conclusion, le lycée poursuit sa mission de formation au service des familles et du territoire tout en explorant de nouveaux horizons.

**Benoit ARONDEL** - Directeur

## Semaine d'accueil pour les 4èmes du lycée Kerguéneec



La rentrée a bien eu lieu mardi 1er septembre pour les deux nouvelles classes de 4ème, mais afin que les 38 élèves fassent rapidement connaissance, car tous arrivent de collèges différents (secteur Brière, Presqu'île, Saint-Nazaire), ils ont déposé leurs valises pour le reste de la semaine dans la région de Doué-La-Fontaine. Si l'objectif principal était d'apprendre à se connaître, il y avait bien entendu une visée pédagogique à ce voyage. Hébergés au Centre des Perrières, dans un cadre troglodytique, les élèves ont découvert le patrimoine local : un site creusé aux 18ème et 19ème siècles dans le falun, roche coquillière que la mer a déposée en se retirant il y a 10 millions d'années. Entre recherche de fossiles, atelier poterie, visite du Bioparc de Doué et journée à Terra Botanica sur le chemin du retour, que de souvenirs et d'outils à exploiter en classe pour bien démarrer l'année scolaire !

D. Lelièvre

## Rentrée des 2ndes Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires



La rentrée des élèves de secondes Bac pro SAPAT a débuté sous les thèmes de l'intégration et de la découverte.

Le 3 septembre les élèves ont commencé leur scolarité par un jeu de piste à Piriac-sur-Mer avec une halte au Centre du Razay. Ils ont découvert leur environnement et le territoire de la Presqu'île tout en faisant connaissance

entre eux.

La semaine s'est terminée avec la rédaction par les élèves de leur charte de classe, et la pratique de Tai Chi au lycée.

Une reprise en douceur et pleine de «zen attitude» pour démarrer l'année de façon positive et pleine de bonnes énergies.

Laura Azara

## Etat civil



## ■ Bienvenue à ...

20/05/2015 - Baptiste LEROY  
 06/06/2015 - Clémentine SORIN  
 27/06/2015 - Louison LHOMELET  
 09/07/2015 - Nohé LALANDE  
 25/07/2015 - Lucie MENGUY  
 13/08/2015 - Lenny VERMEEREN

■ Tous nos vœux de  
bonheur à ...

02/06/2015 - Johanna PAINBLANC & Alexis RETAILLEAU  
 13/06/2015 - Gisèle MICHAUT & Sylvie GATTONI  
 13/06/2015 - Evelyne CLERVAL & Henri BUSSELET  
 04/07/2015 - Michel JAROUSEAU & Jean-Pierre DIQUÉLOU  
 04/07/2015 - Emmanuelle MIGAUD & Benoît SOULAGES  
 11/07/2015 - Anne-Marie QUETOT & Gilles DRAUSIN  
 22/08/2015 - Céline BOISSEAU & Jonathan BOURGIN

■ Ils nous ont  
quittés...

22/05/2015 - Annick MAHÉ veuve ADVENARD - 84 ans  
 19/06/2015 - Jean COQUARD - 69 ans  
 19/07/2015 - Germaine MARZELIÈRE veuve MAHÉ - 85 ans  
 01/09/2015 - Jean Yves COTTY - 71 ans

**Pharmacie de garde : 3237**

**Police secours : 17**

**Sapeurs-pompiers : 18**

**Samu : 15**

**Appel d'urgence Européen :**

**112**

**Personnes sourdes ou  
malentendantes : 114**

## SMIC

Le montant du SMIC horaire est de **9,61 € brut** ce qui représente en revenu brut mensuel pour un salarié travaillant 35 heures hebdomadaires, un salaire de **1.457,52 € mensuels** au 1er juillet 2015



Après la suspension du service militaire obligatoire, une loi du 28 octobre 1998 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles. Aussi, dès 16 ans, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile muni d'une carte d'identité et du livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement.

La délivrance de cette attestation est nécessaire pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CFG, BEP, CAP, Baccalauréat, conduite

accompagnée, permis de conduire, etc.)

L'attestation de recensement est valable jusqu'à vos 18 ans. Au-delà, le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) – ex JAPD – sera exigé.

## Renseignements

Centre du Service National de Creil

**03.44.28.78.32**

csn-cre.sga@defense.gouv.fr



L'Association Guérandaise pour le Don de Sang Bénévole sera heureuse de vous accueillir lors des prochaines séances de Dons organisées avec l'Etablissement Français du Sang :

		2015	2016
<b>Piriac</b> 16h30 à 19h30	Salle de Kerdinio	<b>Jeu 29/10</b>	
<b>Guérande</b> 8h00 à 12h00	Salle de l'Amicale Laique	<b>Sam 17/10</b> <b>Sam 12/12</b>	<b>Sam 13/02</b> <b>Sam 09/04</b>
<b>Saillé</b> 16h00 à 19h00	Salle Polyvalente	<b>Ven 06/11</b>	<b>Ven 08/01</b> <b>Ven 18/03</b>

**CONSEILS :** de 18 à 70 ans ; poids minimum 50 kg ; Ne pas venir à jeun  
 Hommes 6 dons par an ; Femmes 4 dons par an  
 Pour un premier don se munir d'une pièce d'identité

## EN FRANCE 10.000 DONNS PAR JOUR SONT NECESSAIRES

Pour toute information pratique contacter Votre Association :

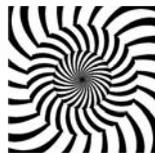
**Président :** 02 40 24 74 82 **Secrétaire :** 02 40 24 80 73

Pour tout renseignement sur le Don de Sang, de Plasma ou de

Cellules, ainsi que sur le Don de Moelle Osseuse :

EFS Pays de Loire-site de Saint-Nazaire : 02 40 00 20 00

et sur Internet : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



## Des expos, des manifestations, des sorties... pour 2015-16

DATES*	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX	INFOS
24/10/15	<b>Spectacle Cougnasse</b>	US Saint Molf Football	Salle de la Roche Blanche	Réservation au 06.17.28.04.76
31/10/15	<b>Halloween Party</b>	Amicale Laïque	Centre culturel	Renseignements 06.83.50.73.26 amicale.saintmolf@gmail.com
11/11/2015	<b>Commémoration intercommunale de l'Armistice 14-18</b>	Amicale des Anciens Combattants	Bourg	
14/11/15	<b>Soirée créole avec groupe Pom ka nel</b>	Comité des Fêtes	Salle de la Roche Blanche	réservations obligatoires au 02.40.62.58.99 ou 02.40.19.58.87
15/11/15	<b>Vide grenier</b>	St Molf Basket	Salle des Sports	Réservation saintmolfbasket@gmail.com
21 et 22/11/15	<b>Weekend « Gonflé »</b>	Amicale Laïque	Salle des Sports	Renseignements : 06.83.50.73.26 amicale.saintmolf@gmail.com
28 et 29/11/15	<b>15<sup>ème</sup> Marché de Noël</b>	Office de Tourisme	Salle des Sports	Office de Tourisme
4 et 5/12/15	<b>Téléthon</b>	Associations sportives	Salle des Sports	à venir...
09/01/2016	<b>Théâtre</b>	Les Loups Focs	Salle de la Roche Blanche	
22/01/2016	<b>Vœux du Maire à la population</b>	Mairie	Salle de la Roche Blanche	Mairie 02.40.62.50.77
24/01/2016	<b>Repas des Aînés</b>	Mairie et CCAS	Salle de la Roche Blanche	Mairie 02.40.62.50.77

\*Dates transmises au moment de la mise en page du bulletin

## Paroisse Sainte Anne du Pays Blanc

Comme tout un chacun, la paroisse Sainte Anne du Pays Blanc qui couvre La Turballe, Piriac, Mesquer et Saint-Molf - vit au rythme des périodes scolaires, et plus précisément des populations présentes sur le secteur.

### Les messes dominicales :

A l'exception des mois de juillet-août où des messes sont célébrées chaque dimanche dans toutes les églises, il y a alternance entre Mesquer et Saint-Molf :

■ En septembre - octobre, les messes dominicales seront célébrées à Mesquer,

■ Puis, de la Toussaint au dimanche des Rameaux, période où l'assemblée est moins nombreuse, la messe sera de nouveau

célébrée chaque dimanche à l'église de Saint-Molf,

■ Du dimanche des Rameaux au début de la saison, la messe dominicale est célébrée à Mesquer.

Pour les grandes fêtes, cette règle subit des aménagements qui sont annoncés dans le bulletin paroissial. La vie de la paroisse se passe aussi hors de l'église, au sein de divers mouvements qui réunissent régulièrement des paroissiens désireux de prier, de réfléchir, d'agir.

A la maison paroissiale de Saint-Molf, l'Ami de pain offre la possibilité de déjeuner ensemble le dernier dimanche de chaque mois, à la salle paroissiale, en toute simplicité ; tous les lundis, à 9h30, des mamans se retrouvent pour la prière des Mères. A l'église,

le 1er jour de chaque mois, à 13h, il est proposé une heure de prière et de méditation associée au jeûne pour la planète. Une crèche vivante a été montée pour la 1ère fois en 2014 et sera rééditée en 2016 ;

La vie de la paroisse, c'est aussi des formations pour toutes les tranches d'âge ; à St-Molf, est assurée la catéchèse des enfants du primaire (CE2, CM1, CM2), le mercredi de 14h à 15h.

Pour des informations plus complètes et plus précises, afin de découvrir tous les aspects et toute la richesse de la paroisse, un guide exhaustif est mis gratuitement à la disposition du public à l'église, de même que le bulletin paroissial.

## Mémento

Services  
Municipaux

**Mairie** - 1 rue des Epis  
44350 St Molf

Tél. : 02.40.62.50.77

Fax : 02.40.62.50.53

Lundi et vendredi : 9h-12h et 13h30-18h ;  
mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h / 13h30-16h ;  
samedi 10h-12h (uniquement état civil et  
formalités administratives).

**Agence postale** - en Mairie 1 rue des Epis  
- Tél. : 02.40.62.51.28 - du lundi au vendredi :  
9h à 12h et de 13h30 à 16h, samedi : 10h à  
12h - levée du courrier : 14h45 du lundi au  
vendredi et 12h le samedi.

**Site internet officiel de la Mairie :**

www.mairie-saint-molf.fr  
(nouveau site en cours de conception)

**Restaurant scolaire**

Salle de la Roche Blanche  
rue de la Roche Blanche  
02.40.62.54.10 - enfance@saintmolf.fr

**La Récré Multicolore** (Service Enfance  
Jeunesse)

rue de la Roche Blanche  
02.40.62.58.43 - enfance@saintmolf.fr

**La Salorge des Doudous** (micro-crèche)

7, rue du Vesselais  
02.40.01.58.39 - creche@saintmolf.fr

**RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles)

Maison de l'enfance à la Turballe  
02.40.11.82.81  
permanences à St Molf à la Récré Multicolore  
le vendredi matin 9h00 à 12h30 et un jeudi  
par mois sur rdv - 06.72.09.69.48

**Office de tourisme**

10 r. Duchesse Anne  
02.40.62.58.99 - contact@saint-molf.fr

**Bibliothèque pour Tous**

rue de Kerzoza - 02.40.62.59.70

## Services publics

**Gendarmerie :**

2 Rue Roger Carmaret  
Guérande - 02.40.24.90.42 ou 17

**Trésor Public :**

9, rue Honoré de Balzac  
Guérande - 02.40.24.90.90

**Sous-Préfecture :**

1 rue V. Auriol  
St Nazaire - 02.40.00.72.72

**Pôle emploi :**

3 bis rue des Noëlls  
La Baule Candidats : 3949 Employeurs : 3995

**Mission locale :**

2, rue Louis Léon  
Guérande - 02.40.42.96.76

**Communauté d'agglomération CAP**

**Atlantique :**  
3 av. des Noëlls  
La Baule  
02.51.75.06.80  
www.cap-atlantique.fr

**Déchetterie :**

l'Arche Chaussin  
Piriac sur Mer du lundi au samedi de 9h à  
12h et de 14h à 18h - 02.40.23.60.09

**Refuge pour animaux :**

Kerdino  
Guérande  
02.40.53.08.21

**Transports collectifs Réseau Cap Atlantique**

02.40.620.620

## Etablissements scolaires

**Ecole de la Roche Blanche**

rue de la Roche Blanche  
02.40.62.59.69

**Ecole St François**

3, rue du Pays Blanc  
02.40.62.58.95

**Lycée Professionnel**

**Privé Kerguénez**  
02.40.24.91.55

## Culte

**Paroisse Ste Anne du Pays Blanc**

Presbytère  
21 rue du Maréchal Leclerc à La Turballe  
02.40.23.30.32.

## Santé/Social

**Repas à domicile :**

Prest Alliance  
02.40.00.14.15

**Assistantes sociales et PMI**  
**Consultation des nourrissons :**

Centre Médico Social  
20 Fbg St Michel  
Guérande - 02.40.24.92.35

**Centre Hospitalier**

11 boulevard Georges Charpak  
St Nazaire - 02 72 27 80 00

**Centre anti poison :**

02.41.48.21.21

**CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence  
de Soins) :**

appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS!  
Se situe dans l'enceinte de l'hôpital local  
Intercommunal de la Presqu'île Avenue Pierre  
de la Bouexière à Guérande

**CPAM (assurance maladie)**

tél. 3646 (du lundi au vendredi de 8h à 17h30)  
CPAM de Loire Atlantique  
9, rue Gaétan Rondeau - 44958 Nantes  
Cedex 9 - www.ameli.fr

**CARSAT (Assurance retraite)**

tél. 3960  
fax 02.72.2060.29

**CAF**

1 impasse Anne de Bretagne  
Guérande - 02.40.15.67.90.

**CLIC éclair'age**

02.40.62.64.64  
26 bis faubourg St Michel - Guérande  
www.cliceclairage.com

**Pharmacie**

02.40.62.51.00  
31, rue Duchesse Anne

**Kinésithérapeutes :**

A. LEGOUX  
02.40.62.50.54  
Kerhué  
J. PERRET - 02.44.07.74.01  
22 rue de la Duchesse Anne

**Ostéopathe :**

M. BOURDEAUT - 02.40.60.26.38 ou port.  
06.11.66.37.33 - sur rdv  
35 rue de la Duchesse Anne

**Psychologue :**

H. GAUCHET-ENGELLEN  
Pend'hué - 02.40.70.30.36 ou  
06.22.94.11.54

**Cabinet vétérinaire de l'Océan :**

02.51.76.92.84  
25, rue de l'Océan

**Maison Médicale :**

rue de la Duchesse Anne  
Médecins :  
T.GUIHARD et JM CHERIAUX 02.40.62.52.52

**Dentistes :**

T. LERICHE et U.BIEWER 02.40.62.55.04

**Kinésithérapeute :**

G. MIERMONT  
02.40.62.51.51

**Infirmières :**

S.TRACOU, D.PABOEUF et M. LEGRAND  
02.40.62.58.06

**Orthophoniste :**

ML LANÇON 02.51.10.28.99

**Podologue pédicure :**

M. BEILVERT 06.98.06.79.73 sur rdv

**Psychologues :**

Mmes Lucie COJEAN (06.13.47.21.67),  
Virginie SOTIN (06.60.77.54.35),  
Catherine DUBOT (06.66.34.42.57)

**Nutritionniste/Diététicienne :**

Mme Magali GAUDICHON  
06.71.63.43.29

# Nos partenaires

**MTPF**  
Mendulphine Travaux  
Publics et Forestiers



**Frédéric OLIVIER**  
olivierfrederic@orange.fr  
06 63 12 05 48 - Fax 02 40 11 81 94  
2 Impasse de la fontaine d'airain - 44350 St Molf



**REVE**  
immobilier

**02 40 61 67 21**  
35 rue de la Duchesse Anne  
44350 SAINT MOLF  
reveimmobilier@orange.fr  
www.reveimmobilier.com

**AUTO-ECOLE**  
**POINT CONDUITE**



**Frédéric TRIBOTÉ**  
Formation traditionnelle  
Permis AM - Voyage école - Conduite supervisée  
**02 40 42 16 07 - 06 32 09 50 87**  
point-conduite@orange.fr  
27 rue de l'Océan - 44350 Saint-Molf

LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

**Christophe MOUSSET Electricité générale**  
3, rue de Bolas • Le Pont des Belles-Filles  
44350 Saint-Molf



Dépannage  
Ventilation

Chauffage  
électrique

cmousetc@aol.com Tél. 06 08 05 92 15



**les p'tits ciseaux**  
coiffeur visagiste  
homme femme enfant

3 rue du mès  
44350 Saint molf  
**0251160391**

**Gérald Dauce**

Impasse du Bréniquen  
Parc d'activités du Mès  
44350 Saint-Molf



**Plomberie - Chauffage**  
**Tél: 02-28-55-91-25**

N°siret  
3  
8  
2  
3  
8  
4  
3  
0  
0  
0  
2  
0

# Jean-Louis BERTHE



**PEINTURE**  
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS  
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS  
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF  
@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65

# TERRASSEMENTS



**Bernard BICHON**  
La Vallée de Bel-Air  
44350 SAINT-MOLF  
**02 40 62 51 54**

**AU PANIER MARIN**



poissonnerie

Julien vous propose :

- Poisson selon arrivage
- Plateau de fruits de mer sur commande
- Panier de saison à partir de 10€
- Sur les marchés et en tournée

**06.83.54.58.19**

# Boulangerie Pâtisserie

Charlène & Laurent



**Au Bon Pain**  
Mendulphin  
15, rue de la Duchesse Anne  
44350 SAINT MOLF  
☎ 02 40 53 98 08  
[www.boulangerie-sebileau.com](http://www.boulangerie-sebileau.com)



# GAUTREAU

Maison fondée en 1908

**CHARCUTERIE TRAITEUR**  
**BOUCHERIE**

SAINT MOLF - LE CROISIC - GUERANDE

**MANU FUM' TOUT**  
Artisan Fumeur de viandes

DEQUIPE Emmanuel



17 Mohonna  
44350 SAINT MOLF

.....

Téléphone : 06 22 58 23 92  
Mail : manufumtout@hotmail.com  
Siret 805182540

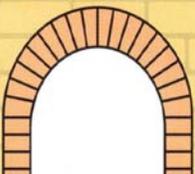
Entreprise de maçonnerie

# Michel Berthe

Artisan

**NEUF et RÉNOVATION**

9 rue du Calvaire  
ASSÉRAC  
02 40 01 70 13



20 Théléac  
SAINT-MOLF  
02 40 62 56 16



DIAGNOSTICS IMMOBILIER

19 route de Kerhué  
44350 Saint-Molf

Mob 06 23 78 68 37  
Fixe 02 44 07 66 67

E-mail [diagonal@sfr.fr](mailto:diagonal@sfr.fr)  
Site [www.diag-presquile.fr](http://www.diag-presquile.fr)



**DIAGONAL**  
DIAGNOSTICS IMMOBILIER

[www.diag-presquile.fr](http://www.diag-presquile.fr)